



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 55357

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le traitement de la dépendance aux drogues. Les 11 et 12 juin 2009, l'Association nationale des intervenants en toxicomanie et addictologie (Anitéa) ouvrira une salle d'injection comme elle l'a déjà fait les 18 et 19 juin 2009. À terme, cette méthode pourrait devenir pérenne et menace la jeunesse. Il lui demande quelles sont les conséquences de cette disposition sur la lutte contre la toxicomanie. Sous couvert de réduire les risques d'addiction, il semble qu'une telle initiative conduise à promouvoir la consommation de drogue. Le bénéfice de cette action semble donc moindre, en comparaison des inconvénients.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55357

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2009, page 7179

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)